



DEMANDE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC – ECHAFAUDAGE

A retourner à la mairie complétée et signée 8 jours au moins avant le début des travaux (à défaut, la demande ne pourra être traitée)

Date de réception en mairie de Nay :

volant roulant fixe sur pieds suspendu sur consoles encorbellement

1^{ère} Demande

Prolongation

- **Le demandeur :**

Particulier

service public maître d'œuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : _____ Prénom: _____

Dénomination : _____ Représenté par : _____

Adresse Numéro : _____ Extension : _____

Nom de la voie : _____

Code postal : _____ Localité : _____ Pays: _____

Téléphone : _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : _____ @ _____

- **Si le bénéficiaire est différent du demandeur :**

Nom : _____ Prénom: _____

Dénomination : _____ Représenté par : _____

Adresse Numéro : _____ Extension : _____

_____ Nom de la voie : _____

Code postal : _____ Localité : _____ Pays: _____

Téléphone : _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : _____ @ _____

- Localisation du site concerné par la demande :**

Voie concernée : Route départementale n° _____ Voie communale n° _____

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : +

Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse : Numéro : _____ Extension : _____

Nom de la voie : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Document d'urbanisme antérieur (*déclaration de travaux ou permis de construire*) :

Référence cadastrale : Section(s) : _____ Parcelle(s) : _____

Lieu-dit : _____

- Personne joignable en cas d'urgence**

(en dehors des horaires de fonctionnement du chantier)

Nom et Prénom

Téléphone fixe
_____/_____/_____/_____/_____

Téléphone portable
_____/_____/_____/_____

- Adresse du chantier**

N° _____ adresse _____ 64800 NAY

- Nature des travaux**

Toiture Façade Peinture Autres _____

- Emprise de l'occupation du domaine public**

Longueur _____ m / Largeur _____ m

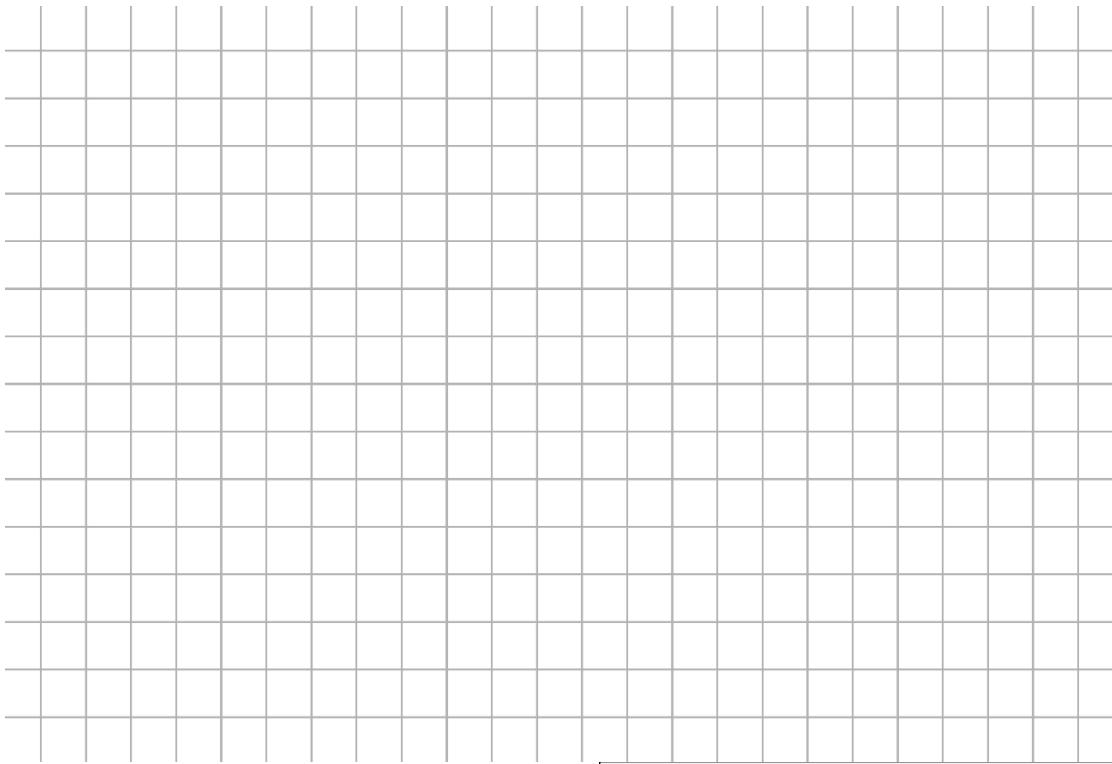
Début de l'occupation ____/____/____

Fin de l'occupation ____/____/____

Durée de l'occupation : matin après-midi journée



Croquis représentant l'occupation demandée



Fait à le

Signature

Le gérant ou l'exploitant du fonds de commerce

Nom.....Prénom.....

Avertissement :

Ceci constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation tacite;
Les autorisations qui peuvent être délivrées sont personnelles précaires et révocables; Elles cessent de plein droit en cas de cession des fonds de commerce;
Elles ne sont ni transmissibles, ni cessibles et ne peuvent faire l'objet d'un contrat privé;
Elles font l'obligation à leur titulaire d'acquitter les taxes et droits qui y afférent;
Le domaine public devra impérativement être libéré de tout matériel dès la fermeture de l'établissement;
La superficie de la terrasse pourra être proportionnelle à celle de l'établissement;
Il est strictement interdit de modifier le sol du domaine public ou d'y fixer quoi que ce soit.

TARIF AU 1^{ER} janvier 2026 : (Délibération du 19/12/2025)

Échafaudage (tout type : suspendus, fixe, mobile) 1.46 € Mètre linéaire Journée

- Les travaux qui débuteront sans autorisation se verront suspendus dans les plus brefs délais et une amende sera infligée au pétitionnaire.
- Vous vous engagez à payer la redevance d'occupation du domaine public en vigueur pour l'année en cours.
- L'autorisation d'occuper le domaine public est accordée à titre personnel, de façon précaire et révocable.
- **Le pétitionnaire devra, s'il y a lieu, avoir obtenu le permis de construire ou la déclaration préalable prévu par le code de l'urbanisme et de l'habitation.**

Transmission de l'autorisation souhaitée : Par voie postale Par mail

Je m'engage à respecter les dimensions qui me seront autorisées, à acquitter la redevance correspondante et à supprimer cette installation lorsque l'Administration le jugera utile.

Lu et approuvé le.....

Hôtel de Ville – Place de la République
CS 70034 – 64800 NAY



05.59.61.90.30. – accueil@mairienay.fr
www.villedenay.fr